

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil Municipal de la  
**Commune de**  
**LESCUN**  
Séance du 24 mars 2023

Nombre de Membres en exercice : 10

Membres présents : 7

Date de convocation : 20 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la commune de Lescun, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Danielle GAY, Maire.

**Présents :** Mme GAY Danielle, Mme POMPIGNAC Maud, Mme CAUSSANEL Marlène, M. DRILHOLE Patrick, Mme ASSERQUET Françoise, Mme RACHOU Mégane, Mme LARRIEU Jacqueline

**Absents :** Mme LOPEZ Hélène, M. METZGER Vincent, M. RACHOU Patrick,

**Procurations :** M. RACHOU Patrick à Mme POMPIGNAC Maud  
M. METZGER Vincent à Mme LARRIEU Jacqueline

**Secrétaire de séance :** Mme CAUSSANEL Marlène

**2023-D15** Objet : Affectation des résultats – Budget Camping du Lauzart

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Danielle GAY, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**STATUANT** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**CONSTATANT** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	57 229,69
- un déficit reporté de :	43 549,83
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	13 679,86
- un excédent d'investissement de :	63 493,53
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	63 493,53

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	13 679,86
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	13 679,86
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	63 493,53

Acte certifié exécutoire,  
Danielle GAY  
Maire

